

• Adresse : 7, rue Cadet - 75009 Paris - France  
• Téléphone : +33 (0)1 42 46 78 46  
• Email : [contact@afgemmaologie.fr](mailto:contact@afgemmaologie.fr)  
• Site web : [www.afgems-paris.com](http://www.afgems-paris.com)  
• Horaires d'ouverture : Lundi - Vendredi : 13h00 - 17h00

La Revue de Gemmologie accueille les contributions scientifiques, culturelles et pratiques qui favorisent l'avancement de la recherche et de l'éducation dans le domaine gemmologique.

Destinée à un lectorat diversifié – professionnels du secteur, marchands, étudiants, amateurs éclairés, scientifiques – la Revue valorise des articles à la fois rigoureux et pédagogiques, afin de rendre la recherche et les connaissances accessibles sans compromettre la précision scientifique.

Les auteurs sont invités à privilégier une écriture claire, structurée, et accessible à un large public sans sacrifier la précision scientifique.

Des encadrés (« box ») peuvent être intégrés pour approfondir certains aspects techniques ou scientifiques spécifiques, tout en préservant la fluidité générale de l'article.

### 1. Conditions Générales

- **Originalité** : Les articles doivent être inédits, non soumis simultanément à une autre revue. Les articles traduits du même auteur sont acceptés s'ils sont accompagnés d'une mention de publication antérieure.
- **Langue** : Le texte doit être rédigé en français, avec un niveau scientifique adapté aux professionnels et amateurs avertis.
- **Éthique** : Les informations doivent être exactes, vérifiables et exemptes de plagiat.

### 2. Thématiques Acceptées

Nous publions des articles dans les catégories suivantes :

- **Études scientifiques\*** : Analyses, recherches et découvertes significatives en gemmologie.
- **Culture & Histoire\*** : Histoire des gemmes, évolution des styles, tendances en joaillerie.
- **Métiers & Techniques** : Méthodes, pratiques professionnelles, instruments.
- **Explorations & Études de Terrain\*** : Gisements, traçabilité, expéditions expéditions.
- **Législation & Économie** : Aspects juridiques, douaniers, économiques, marché.
- **Portraits** : Interviews, parcours de personnalités du monde de la gemmologie.
- **Photomicrographie** : Articles visuels, photomicrographies.
- **Revue de Livres & Librairie** : Critiques d'ouvrages récemment parus.

### 3. Format et Structure des Articles

#### 3.1 Format de Fichier

- Les articles doivent être soumis en format Microsoft Word (.doc ou .docx).

#### 3.2 Mise en Page

- **Titre** : Times New Roman 16 pt
- **Texte** : Times New Roman 12 pt
- **Titres de partie** : Times New Roman 12 pt, gras
- **Titre 2 de partie** : Times New Roman 12 pt, gras et italique

- **Légendes** : Times New Roman 12 pt, surligné en jaune
- **Notes de bas de page** : 10 pt
- **Interligne** : 1,5
- **Titres** : Sans numérotation hiérarchique (1.1, 1.2, etc.).

### 3.3 Structure de l'Article

- **Titre** : Concis et descriptif.
- **Nom de l'auteur** :
  - Pour les articles à caractère académique (\*), indiquer :  
*Prénom NOM<sup>1</sup>*  
<sup>1</sup> Nom de l'institution ou du laboratoire, Ville, Pays  
Pour les auteurs qui n'ont pas d'affiliation, indiquer tout diplôme en lien avec la gemmologie ou sciences associées (ING, EG, GIA GG, DUG, MSc, PhD...)
  - Pour les autres contributions, seul le nom de l'auteur est mentionné.
  - Les titres honorifiques (Dr, Pr, etc.) ne sont pas utilisés, conformément à la nomenclature française.
- **Résumé** : Entre 150 et 200 mots, incluant objectifs, méthodes et conclusions.
- **Abstract** : Le résumé sera également traduit en anglais.
- **Mots-clefs** : 4 à 6 mots-clés représentatifs du contenu.
- **Texte Principal** : Introduction, matériaux et méthodes, résultats, discussion et conclusion.
- **Remerciements** : Collaborations spécifiques, aides techniques, soutiens institutionnels.
- **Références** : Utiliser le style [APA](#), avec toutes les références listées en fin d'article.

### 3.4 Longueur

- **Études approfondies** : de 2 000 à 3 500 mots et jusqu'à 15 illustrations.
- **Synthèses gemmologiques** : de 1 000 à 2 500 mots et jusqu'à 10 illustrations.
- **Articles concis** : de 500 à 1 000 mots et jusqu'à 5 illustrations.
- **Vie de l'Association** : maximum 475 mots et 2 illustrations.

## 4. Illustrations et Tableaux

- **Résolution** : 300 dpi minimum (10 × 15 cm soit 1181 × 1772 px), .jpg ou .tif
- **Figures au trait** : .eps ou vectoriel recommandé
- **Numérotation et insertion dans le texte** : Toutes les illustrations (photos, schémas, spectres...) doivent être numérotées de façon consécutive en chiffres arabes (Figure 1, Figure 2, ...). Indiquez l'emplacement des illustrations dans le texte par des balises ([Figure 1 ici]).
- **Tableaux** : Les tableaux de résultats (ex. : analyses chimiques) doivent être fournis dans un format simple (Word ou Excel).
- **Légendes et Crédits** : Chaque illustration et tableau doit avoir une légende descriptive, expliquant clairement le contenu, avec une échelle ou les dimensions précises, avec crédits. La légende doit être rédigée sous forme de phrase complète.
  - Chaque illustration ou photographie doit être accompagnée du nom de l'auteur de l'image ou de la mention "libre de droits". Exemple : "Type d'illustration : Prénom Nom" (ex. : Photo : Jean Dupont).
- **Exigences spécifiques** :
  - **Microphotographies** : Indiquer la largeur de champ, les techniques utilisées (ex. : lumière polarisée, immersion) et les réglages optiques si pertinents.
  - **Photographies** : Indiquez le nom du photographe. Il est impératif de vérifier que l'image est libre de droits.
  - **Figures au trait et figures spectrales** : Les caractères utilisés doivent être suffisamment grands pour rester lisibles après réduction à une colonne du magazine.
  - **Illustration de la page de couverture** : 300 dpi et 23 x 31,7 cm minimum (soit 2717 × 3744 pixels), au format .jpg ou .pdf.

## 5. Conventions Typographiques

- **Nombres** : Chiffres écrits en toutes lettres de un à neuf, puis en chiffres pour dix et plus.
- **Valeurs décimales** : séparées par une virgule (ex. : 3,2 carats).
- **Unités** : Utiliser le système métrique international avec espace insécable avant les unités (ex. : 10 mm).
- **Notes de bas de page** : Réduites aux seuls commentaires explicatifs.

## 6. Biographies des Auteurs

- **Articles scientifiques** :
  - **Format** : Prénom Nom<sup>1</sup>  
<sup>1</sup> Institution, Ville, Pays
  - **Titres honorifiques (Dr, Pr)** : Non inclus dans le nom, mais mentionnés dans la biographie
- **Autres contributions** : seul le Prénom Nom de l'auteur est mentionné.
- **Biographie** : 3-4 lignes précisant expertise titres, affiliations et diplômes en lien avec la gemmologie ou sciences associées (ING, EG, GIA GG, DUG, MSc, PhD...).
- **Coordonnées** : Email professionnel de(s) l'auteur(s) principal(aux) requis.

## 7. Éthique et Responsabilités

- **Originalité** : Les auteurs doivent garantir que le contenu est original et libre de plagiat.
- **Conflit d'Intérêts** : Les conflits d'intérêt potentiels doivent être déclarés.
- **Remerciements et Financement** : Mentionner toute aide financière ou institutionnelle.

## 8. Droits d'Auteur et Publication

- **Cession de Droits** : En soumettant un article à l'AFG, l'auteur accorde à l'AFG un droit de publication exclusif pour une durée de 6 mois à compter de la première diffusion, ainsi qu'un droit non exclusif par la suite. L'auteur conserve ses droits d'exploitation et peut republier son article après expiration de la période d'exclusivité, sous réserve de mentionner la première publication par l'AFG.
- **Autorisation de Reproduction** : Les auteurs doivent obtenir les autorisations de reproduction pour toutes les images protégées par des droits d'auteur.
- **Indexation** : Les auteurs sont encouragés à assurer eux-mêmes l'indexation de leurs articles scientifiques sur des plateformes de référencement académique (ex. : ResearchGate, Academia.edu, HAL) après la période d'exclusivité. Sur demande, l'AFG pourra accompagner cette démarche en facilitant la diffusion et la reconnaissance des articles au sein des réseaux scientifiques.

## 9. Processus de Soumission et d'Évaluation

Les articles doivent être envoyés par email à l'adresse suivante : revue[at]afggemmologie.fr, en respectant les consignes de format et de présentation définies par l'AFG.

- **Évaluation en double aveugle** : Tous les articles dont les thématiques sont marquées d'un astérisque (point 2. de ce document) font l'objet d'une évaluation en double aveugle (double-blind peer review). À cette fin, l'identité des auteurs et des relecteurs demeure confidentielle durant l'ensemble du processus d'évaluation. Chaque article est anonymisé par l'AFG avant d'être transmis à deux relecteurs indépendants, choisis en fonction de leur expertise dans le domaine concerné.
- **Délais d'évaluation et engagement des relecteurs** : Les relecteurs disposent d'un délai de 10 jours ouvrés pour examiner l'article et transmettre leur évaluation à l'AFG via un formulaire de correction standardisé, comprenant les décisions suivantes : accepté tel quel, accepté avec corrections mineurs, accepté avec correction majeures, refusé. En cas de divergence significative entre les avis des deux relecteurs, un troisième avis pourra être sollicité.

- **Notification aux auteurs et corrections** : À l'issue du processus de relecture (dans un délai maximum de 5 jours ouvrés pour effectuer les modifications requises et soumettre une version révisée. Cette dernière pourra être validée directement par l'AFG (corrections mineures) ou soumise à une nouvelle évaluation par les relecteurs (corrections majeures).
- **Décision finale** : Une fois l'article validé, il est intégré dans le processus de publication de l'AFG. Un article refusé ne pourra être soumis à nouveau qu'après une révision substantielle et avec une nouvelle demande de soumission.

## **10. Remise des exemplaires aux auteurs et relecteurs**

Afin de reconnaître leur contribution à la diffusion des connaissances en gemmologie, les auteurs et relecteurs recevront un exemplaire de la revue dans laquelle l'article a été publié.

Chaque auteur recevra également un fichier PDF de son article publié, qu'il pourra archiver et diffuser dans le respect des conditions définies par l'AFG, notamment en mentionnant la source de publication.

Les relecteurs, en tant que contributeurs à l'évaluation scientifique, recevront également un exemplaire de la revue en guise de remerciement pour leur travail de relecture et d'expertise.

Nous encourageons tous les auteurs à soumettre leurs contributions et restons disponibles pour toute question.

Paris, le 17 juillet 2025

La Rédaction de la Revue de Gemmologie